

Communiqué de presse

Suppression des aides aux tiers-lieux dans le PLF 2026 : Bretagne Tiers-Lieux alerte sur un danger immédiat pour les 200 tiers-lieux de la Région Bretagne et leurs milliers d'usagers.

17 mars 2026

Par ce communiqué de presse, le réseau breton s'associe à l'Association Nationale des tiers-lieux pour **dénoncer avec la plus grande fermeté la suppression des aides directes aux tiers-lieux dans le Projet de Loi de Finances 2026**. Cette décision, prise sans concertation, met en péril l'équilibre de 3 500 tiers-lieux en France, qui emploient 30 409 personnes en CDI, hébergent 47 858 structures (entreprises, associations, artisans) et génèrent un chiffre d'affaires annuel de 882 millions d'euros (source : *Observatoire des Tiers-Lieux, données 2023*).

Un réseau essentiel pour notre territoire

En Bretagne, nos 200 tiers-lieux sont des leviers majeurs de cohésion sociale et d'innovation, **ils incarnent la proximité, la justice sociale, la vitalité démocratique des territoires, la culture, la santé, la transition écologique et économique**.

- **250 000** personnes ont assisté à un événement culturel dans un tiers-lieu breton ;
- **2 500** personnes par an bénéficient d'une formation professionnelle en tiers-lieu ;
- **68 %** des tiers-lieux sont situés dans des communes au peuplement peu dense ou très peu dense, jouant un rôle clé dans les zones rurales et périurbaines ;
- **49 %** de leur financement provient de subventions publiques, preuve de leur utilité sociale reconnue.

Des lieux remparts contre la fracture territoriale et la désillusion démocratique

Supprimer les aides aux tiers-lieux, c'est aussi affaiblir les derniers remparts contre la fracture territoriale et la désillusion démocratique, au moment même où les citoyens et citoyennes recherchent des solutions concrètes et locales pour retrouver du sens et de l'efficacité dans l'action publique. **A Janzé (35), à Saint-Quay-Perros (22), au Tréhou (29), au Palais (56), à Rostrenen (22), et dans de nombreuses autres communes, les maires impulsent, soutiennent, co-construisent les projets de tiers-lieux** qui permettent de l'implication citoyenne, de l'action de proximité et de la convivialité qui font bouger les territoires. La campagne des municipales le montre : les tiers-lieux sont plébiscités par nombre de listes qui en font un projet important, voire prioritaire, pour maintenir du lien et animer la conversation territoriale.



**Bretagne
Tiers-Lieux**

Communiqué de presse

Suppression des aides aux tiers-lieux dans le PLF 2026 : Bretagne Tiers-Lieux alerte sur un danger immédiat pour les 200 tiers-lieux de la Région Bretagne et leurs milliers d'usagers.

17 mars 2026

L'Etat coupe les liens

Alors même que notre écosystème régional se mobilise pour tenir le maillage en Bretagne (la nouvelle stratégie régionale de l'ESS replace la question des lieux de proximité comme axe prioritaire), **le retrait pur et simple de l'Etat vient mettre un coup d'arrêt aux projets d'intérêt général et d'utilité sociale portés par les tiers-lieux** et cofinancés par les collectivités territoriales. Nous alertons sur une situation qui, tout comme pour l'ensemble des acteurs de l'ESS et du monde associatif en Bretagne, met en souffrance **des structures, des professionnels, et des bénévoles qui agissent au quotidien pour des publics pourtant prioritaires pour l'action publique** : travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, publics en formation ou reconversion, jeunes précaires, seniors isolés, familles fragilisées... Nous revendiquons la **nécessité pour les tiers-lieux de disposer de moyens pour accueillir et animer la vie des lieux**, car c'est là toute la finalité de leur action - **bien au-delà des activités économiques qu'ils peuvent porter !**



On ne peut pas, d'un côté, vanter l'hybridation des modèles économiques et, de l'autre, couper les vivres à ceux qui la mettent en pratique. C'est une trahison pour les territoires et pour l'innovation sociale

s'indigne Akira Lavault, Co-Présidente de l'ANTL, **co-fondatrice du tiers-lieu Maison Glaz, presqu'île de Gâvres (Morbihan)**



Face à cette urgence, **Bretagne Tiers-Lieux interpelle directement les équipes municipales et les préfectures pour qu'elles fassent des tiers-lieux une priorité d'action publique locale :**

- Aux équipes municipales (actuelles et futures) : les tiers-lieux sont des atouts majeurs pour vos projets de mandat. Montrez à vos électeurs que vous défendez les espaces qui font vivre vos communes. En les soutenant aujourd'hui, vous démontrez votre engagement pour des territoires dynamiques, solidaires et innovants – des valeurs au cœur des attentes des citoyen.ne.s en 2026.
- Aux préfectures et services déconcentrés : saisissez-vous de ce dossier pour alerter les ministères et proposer des solutions de substitution des crédits. Les tiers-lieux sont des partenaires clés de la cohésion territoriale : leur affaiblissement fragilisera vos plans d'action locale.



**Bretagne
Tiers-Lieux**

Communiqué de presse

Suppression des aides aux tiers-lieux dans le PLF 2026 : Bretagne Tiers-Lieux alerte sur un danger immédiat pour les 200 tiers-lieux de la Région Bretagne et leurs milliers d'usagers.

17 mars 2026

A propos de Bretagne Tiers-Lieux

Bretagne Tiers-Lieux est depuis 2021 une association dont le but est de fédérer les tiers-lieux bretons dans leur diversité autour d'une communauté d'entraide, capable de porter une parole commune et une offre d'accompagnement et de développement des tiers-lieux bretons. c'est aujourd'hui un collectif qui rassemble 120 adhérents et mobilise une grande diversité de partenaires au niveau local, régional et national.

L'association est financée par l'ANCT (programme nouveaux lieux, nouveaux liens), la Région Bretagne (direction de la formation professionnelles) et la Banque des Territoires.

Pour les journalistes

- [Le communiqué de presse de l'ANTL](#)
- [Le panorama des tiers-lieux bretons](#)

contactez-nous pour : d'avantage de données, des témoignages de lieux et d'élus locaux

Contact presse :

Lucie Bruyet - directrice

contact@bretagnetierslieux.bzh

06.70.35.48.50

Contacts dans les tiers-lieux :

- La Serre, Plougastel-Daoulas : laserreplougastel@gmail.com
- Flux, Quimper : asso@flux.bzh
- Maison Glaz, Gâvres : akira@maison-glaz.fr
- L'Argonaute, Auray : largonaute2.0@gmail.com
- L'ESS Cargo, Rennes : marie.bauduin@esscargo-cie.fr
- Le 4bis, Rennes : mona.maestracci@le4bis-ij.com